

**ECONOMIE** mercredi 01 février 2012

Le Röstigraben existe bel et bien dans les caisses de pension

Emmanuel Garessus

**Analyse**

En fin de semaine dernière, la directrice des finances du canton de Zurich a alerté la presse locale pour insister sur la

nécessité d'assainir la caisse de pension publique. Le degré de couverture a baissé de 86,5 à 83,2% en 2011 à la suite d'une performance des placements identique à la moyenne suisse (-0,6%). Pourtant, la situation de Zurich est préférable à celle de toutes les institutions publiques cantonales romandes.

Nos caisses de pension publiques sont montrées du doigt. L'analyse systématique de leur triste situation ne peut s'appuyer sur les a priori culturels ou la prétendue nonchalance des Romands. Mais la recherche des vraies raisons de l'écart n'est pas aisée. Une étude de Jérôme Cosandey, expert d'Avenir Suisse, est éloquent sur ce sujet. Elle porte sur les rapports de gestion 2010 des 26 caisses de pension publiques cantonales et le fruit de discussions avec des experts de la prévoyance.

Le résultat est indiscutable. Le degré de couverture s'élève à 66% en Suisse latine (y compris le Tessin) et 96% en Suisse alémanique. Il s'agit des résultats 2010, mais ceux de 2011 sont probablement pires.

Le débat sur la nécessité pour les caisses publiques de présenter un degré de couverture de 100% est toujours assez vif. Pourront-elles assumer leurs engagements à long terme avec un taux inférieur? Le discours «étatiste» voudrait que la garantie de l'Etat autorise une caisse publique à présenter un taux inférieur. Mais en cas de déséquilibre grave, c'est avant tout le contribuable qui sauve la caisse du canton. Le refinancement doit-il être renvoyé aux générations futures? reporté sur les salariés du privé? Ce serait une conception étrange de la solidarité d'exiger du privé de financer deux caisses de pension. Dans l'esprit du deuxième pilier, celui de capitalisation, chacun paie pour son compte.

D'après la nouvelle loi, votée en 2010, les caisses cantonales devront parvenir à

un degré de couverture de 80% d'ici à 2050. Le message du Conseil fédéral exigeait 100%, mais, sous la pression des cantons, la barre a été abaissée. La date limite paraît éloignée, mais l'insouciance serait une mauvaise conseillère. La loi comprend aussi un principe de cliquet. Le législateur a accordé beaucoup de temps pour remonter à 80%, mais la caisse n'a pas le droit de passer de 65 à 70% et d'ensuite redescendre à 68% sous peine de mesures d'assainissement automatique.

La différence entre les degrés de couverture ne concerne pas seulement le privé vis-à-vis du public, mais aussi les caisses publiques romandes par rapport aux caisses alémaniques.

Le pire taux de couverture se situe à Genève (56%) et le meilleur à Appenzell Rhodes-Intérieures (116,3%), selon Avenir Suisse. L'adjonction du Tessin (64,6%) n'est pas à l'avantage de la Suisse romande puisqu'il s'agit du troisième plus mauvais taux de couverture.

Le «Röstigraben» existe dans les caisses de pension. La Suisse latine assume 58% du découvert, la Suisse alémanique 42%. Si les caisses publiques voulaient atteindre les 100% de couverture, il manquerait 9,1 milliards de francs en Suisse latine et 6,5 milliards en Suisse alémanique. Et la situation ne s'est pas améliorée ces derniers mois.

Au sein des latins, le meilleur degré de couverture se trouve à Fribourg (79%). Mais six des sept institutions latines sont placées sous la barre des 70%, alors que cinq alémaniques dépassent les 100%.

Ces degrés de couverture sont d'autant plus problématiques si l'on intègre deux paramètres techniques majeurs, librement choisis par les institutions. Il s'agit d'une part du taux technique (qui escompte les rentes futures). Une différence de 1% de ce taux modifie de 10% le taux de couverture. Il s'agit d'autre part des tables de mortalité. Les tables périodiques évaluent la situation historique alors que les tables générationnelles anticipent le vieillissement futur (la différence est de 5% en termes de degré de couverture). Avec ces deux paramètres, Jérôme Cosandey montre que les taux de couverture sont surestimés. Observons par ailleurs que toutes les caisses cantonales utilisent des tables périodiques (contrairement p.ex. aux assureurs).

Le taux technique moyen utilisé par les latins est de 4,1% de moyenne (4,5% à Genève) contre 3,7% en Suisse alémanique. Les experts de la prévoyance ont défini une nouvelle formule (FRP4) laquelle recommande l'emploi d'un objectif de 3,5%. La caisse publique genevoise opère avec un taux de 1% trop élevé. Son taux de couverture réel (46%) est donc 10% inférieur au taux publié (56%) et en plus elle utilise une table périodique...

Sous l'angle dynamique, une caisse avec primauté des prestations est moins bien préparée aux défis futurs (baisse des rendements, démographie) que celles avec primauté des cotisations. 86% des caisses latines sont encore en système de prestation (seul Fribourg n'y est pas), contre 21% en Suisse alémanique. Les Suisses alémaniques ont réussi à renverser la vapeur bien plus vite.

L'analyse des causes de ce Röstigraben nous amène vite sur la piste politique.

Le découvert ne dépend pas des marchés financiers mais du règlement de la caisse de pension, selon Jérôme Cosandey. C'est lui qui définit les contributions et les promesses (âge de la retraite, définition de l'invalidité, caisses publiques plus généreuses). La capacité financière des cantons n'est pas un facteur clé, puisque les cantons de Genève et Vaud sont des contributeurs positifs à la péréquation financière. C'est donc une question de volonté et de culture. «Il y a un autre état d'esprit par rapport à l'Etat, que l'on veut fort en Suisse latine alors qu'on est plus pragmatique en Suisse alémanique», selon l'auteur. Enfin, le pouvoir des syndicats, le choix des consultants et la couverture du sujet par les médias peuvent aussi jouer un rôle. Le facteur concurrentiel peut être une autre piste. Si la situation du canton voisin est mauvaise, le piètre taux de couverture de Genève ou Vaud peut paraître présentable.